

Affaires scolaires communales

CHEFFE DU SERVICE ADMINISTRATIF DES ÉCOLES

L'évènement marquant de l'année 2012 est bien sûr l'ouverture du somptueux centre socioculturel d'Ecublens (CSCE) en août, qui a permis, dans ses murs, la création d'un accueil pour les enfants en milieu scolaire (APEMS), ainsi qu'un quatrième réfectoire à disposition des élèves de notre établissement scolaire.

Un nouveau challenge, relevé avec intérêt par le personnel du service, avec son lot d'augmentation de travail administratif engendré par ces nouvelles structures.

Les efforts consentis par nos Autorités pour augmenter la capacité d'accueil des enfants en milieu scolaire sont à relever. Des réflexions ont été menées tout au long de l'année pour améliorer la qualité et la quantité des places d'accueil, tant au niveau des réfectoires que sur la journée continue. L'évolution et les besoins de notre société incitent à se pencher sans relâche sur ce type de prestation, afin de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses pour une prise en charge des enfants toute la journée dès leur plus jeune âge.

De nos jours, concilier vie professionnelle et vie de famille est devenu un vrai défi. Dans la société actuelle, les parents ont besoin du soutien de la collectivité pour leur permettre de répondre aux pressions économiques à assumer. Que les familles soient monoparentales, divorcées, recomposées ou d'un niveau socioculturel différent, toutes doivent faire en sorte de réussir à subvenir aux besoins vitaux.

Tenir compte des situations particulières, tout en ayant des conditions équitables pour tous, constitue un véritable périple auquel nous restons attentifs.

Aujourd'hui, nous pouvons compter sur quatre réfectoires et un APEMS. Cette dernière structure, composée d'une directrice, d'une éducatrice et d'une auxiliaire, accueille les enfants fréquentant les classes du cycle primaire (1^{er} au 4^e degré scolaire) des collèges de la Coquerellaz, Croset et Neptune. Pour les trajets aller-

retour, ils sont accompagnés par des adultes dans leur collège respectif. Compte tenu de l'effectif encore peu élevé des enfants inscrits en provenance du collège de la Coquerellaz, des transports ont pu être organisés et intégrés dans l'horaire du bus scolaire, alors qu'initialement ils étaient prévus à pied. Une adaptation constante en fonction de tous les paramètres est indispensable.

Le réfectoire du CSCE accueille les enfants du 5^e degré (CYT/5) du Pontet et du secteur primaire de Neptune (CIN et CYP). Les élèves en provenance du collège Neptune sont également accompagnés et encadrés par des adultes pour les trajets, tout comme pour l'APEMS. Une synergie a été créée entre la structure d'APEMS et le réfectoire du CSCE pour permettre un encadrement optimal.

Le personnel de nos réfectoires poursuit régulièrement une formation d'analyse des pratiques, afin d'augmenter la qualité de l'accueil et de répondre adéquatement aux exigences de cette prestation. Cette formation a également été aménagée pour le personnel non titré engagé pour la surveillance des devoirs et elle est très appréciée des participant-e-s.

Le local du réfectoire, parfaitement aménagé dans le CSCE, sera également mis à disposition de différents utilisateurs. Les conditions de location de ces lieux sont en voie de réalisation et doivent encore être validées par les Autorités. La gestion de la location est pour l'instant en charge du service administratif. Pour permettre une telle gestion, l'acquisition d'un programme informatique pour les locations des salles a été le bienvenu. Plusieurs heures d'utilisation et de paramétrage ont été nécessaires pour obtenir une utilisation optimale de ce logiciel.

La cheffe du service administratif remercie tous les collaborateurs du service pour leur travail consciencieux et efficace. Des remerciements particuliers à l'équipe des collaborateurs cantonaux, directeur, doyen-ne-s, secrétaires, sans qui la synergie canton-commune au sein de l'école n'existerait pas.

Sylvette Menétrey, cheffe de service

◆ ◆ ◆ ◆

ACCUEIL POUR ENFANTS EN MILIEU SCOLAIRE (APEMS)

L'APEMS est une structure d'accueil pour enfants en milieu scolaire qui s'est ouverte le lundi 27 août 2012 dans le nouveau centre socioculturel d'Ecublens.

Sa capacité d'accueil est de 36 places et accueille les enfants du CYP 1 et 2, scolarisés aux collèges du Croset, Coquerellaz et Neptune.

Horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
7 h - 8 h 30, 11 h 30 - 14 h, 15 h 15 - 18 h 30.

Mercredi : 7 h - 8 h 30, 11 h 30 - 18 h 30.

La structure est fermée pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Mission du lieu

Entre famille et l'école, l'APEMS a sa spécificité. Il est un lieu de vie où les enfants trouvent un rythme, un climat, une ambiance et des activités qui distinguent les champs familiaux et scolaires.

Ce n'est pas du temps de garde, mais du temps de vie pour les enfants accueillis. Pour que cette expérience en collectivité contribue à ce que les enfants développent leurs compétences, leurs habiletés sociales, ces moments de vie à l'APEMS se doivent d'être riches en relations, en expériences, en découvertes et en plaisirs partagés.



Personnel

- Une directrice à 60 % :
Mme Isabelle Cornut Massard
- Une éducatrice diplômée à 85 % :
Mme Jacqueline Dancet
- Une éducatrice auxiliaire à 75 % :
Mme Catarina Lopes.



Inscriptions

Au 21 décembre 2012, nous avons 17 enfants inscrits :

- 11 écoliers du collège de la Coquerellaz
- 5 écoliers du collège du Croset
- 1 écolier du collège de Neptune.

Fréquentation de la semaine

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	4	6	3	2	2
Repas	4	8	6	6	5
Après-midi			5		
Goûter	5	11	4	9	6

Découpage d'une journée

- 07h00** Arrivée de la première éducatrice
Préparation du petit déjeuner
Accueil des enfants
- 07h30** Arrivée de la 2^e éducatrice
- 07h40** Rangement du petit déjeuner
- 07h45** Les écoliers de la Coquerellaz se préparent à partir avec une éducatrice pour le bus scolaire du Pontet
- 08h00** Les écoliers pour le collège du Croset partent en trajet
- 08h30-11h30** Les éducatrices sont libres
- 11h30** Une éducatrice part en trajet pour le collège du Croset
- 11h45** Une éducatrice attend à l'arrêt du bus du Pontet les écoliers de la Coquerellaz

11h45 Une auxiliaire va chercher les enfants du réfectoire scolaire et les écoliers de Neptune

12h10-

13h00 Repas en commun avec les enfants du réfectoire scolaire

13h00-

13h20 Jeux divers

13h20 Une éducatrice accompagne les écoliers du Croset

13h20 Une éducatrice amène les enfants au bus scolaire pour la Coquerellaz puis se rend au collège Neptune.

14h00-

15h00 Les éducatrices sont libres

15h00 Une éducatrice part pour le collège du Croset

15h15 Une éducatrice attend à l'arrêt du bus scolaire, les écoliers de la Coquerellaz et ceux de Neptune

15h50 Goûter

16h00 Une éducatrice quitte le travail

16h15-

16h45 Temps pour les devoirs

16h45-

18h00 Activités diverses

18h00-

18h30 Départ des enfants

Activités réalisées



- Bricolages sur le thème de la mer
- Patinoire
- Spectacle de marionnettes
- Atelier cuisine
- Bowling
- Visite du musée de l'histoire naturelle à Lausanne

- Ménagerie du cirque Knie
- Peintures différentes techniques
- Pliages Origami
- Animaux en pâte à sel
- Une semaine d'animation autour de Noël.



La ligne pédagogique

Elle traduit une vision globale de l'éducation, une représentation de l'enfant et de son développement, s'appuyant sur des principes et des valeurs. Elle décrit ce que l'on veut apporter aux enfants aujourd'hui en fonction de leurs besoins, envies et capacités pour les adultes qu'ils seront demain.

La ligne pédagogique établit les priorités, les orientations, la ligne de conduite de la structure d'accueil, sur laquelle pourront s'appuyer les méthodes de travail, l'organisation des groupes d'enfants et des activités.

Cela décrit les moyens concrets qui permettent d'atteindre les grands principes par des activités et la mise à jour de pratiques et attitudes éducatives.

L'APEMS est soumise au cadre de référence et référentiels de compétences pour l'accueil collectif de jour parascolaire, édité par le service de protection de la jeunesse, qui nous délivre une autorisation d'exploiter.

En plus des exigences pédagogiques, éducatives et organisationnelles, le taux d'encadrement éducatif des enfants accueillis en âge du 1^{er} et 2^e cycle primaire est fixé comme suit :

- 1 professionnelle présente pour 1 à 12 enfants présents
- 1 professionnelle présente et 1 auxiliaire présente pour 13 à 24 enfants présents
- 1 professionnelle et 2 auxiliaires présentes pour 25 à 36 enfants.

Afin de faire connaître l'APEMS, une après-midi portes ouvertes a été organisée le mercredi 19 décembre 2012 de 14 h à 18 h 30.

La directrice, Isabelle Cornut Massard



RÉFECTOIRES SCOLAIRES

Par décision du 16 janvier 2012, la Municipalité a validé les modifications proposées par le service des finances concernant la gestion des inscriptions aux réfectoires scolaires.

Nouveaux tarifs dès le 17 août 2012

Classes de revenu brut en Fr.	Prix du repas
jusqu'à 3'000.-	4.70
de 3'001.- à 4'000.-	6.20
de 4'001.- à 5'000.-	7.70
de 5'001.- à 6'000.-	9.20
de 6'001.- à 7'000.-	10.70
de 7'001.- à 8'000.-	12.20
de 8'001.- à 9'000.-	13.70
plus de 9'000.-	15.20

Dès la rentrée d'août 2012, et grâce à une bonne collaboration entre le service des finances et la direction des écoles, ces modifications ont permis d'aboutir au constat suivant :

Contrôle des données salariales

Le service des finances a exigé les justificatifs de revenu des parents des 213 enfants inscrits initialement dans les différents réfectoires (information collectée par la direction des écoles).

Des demandes complémentaires de justificatifs ont dû être effectuées à 48 reprises (pas de document transmis ou informations incomplètes).

Après contrôle, les tarifs proposés par les parents ont dû être ajustés à 23 reprises. Ainsi, deux enfants ont vu leur tarif augmenté à Fr. 15.20 par repas alors que leurs parents les avaient inscrits initialement à Fr. 7.70 (inscriptions finalement annulées

par les parents). Dans 6 autres cas, le tarif a dû être ajusté de deux échelons (+ Fr. 3.-/repas), les 15 derniers l'étant d'un seul échelon de tarif (voir graphique ci-après 1*).

Répartition des prix des repas

Suite à ces contrôles, le service des finances a été en mesure de fixer le tarif des repas des 182 enfants inscrits définitivement dans les différents réfectoires (196 en fin de période scolaire précédente), 60 % (109 enfants) paieront leur repas au tarif maximum. A titre de comparaison, ils étaient 39 % (76) dans cette catégorie durant l'exercice précédent (voir graphiques ci-après 2 et 3*).

Marge contributive

Sur la base de ces chiffres, ainsi que du budget 2013, il a été possible de projeter la marge contributive de l'année à venir. Pour rappel, la contribution-cible est fixée à 20 %. Elle devrait être de 25.25 % à fin 2013 alors même qu'elle était négative à fin 2011. Selon ces mêmes projections, nous sommes en mesure de conclure que les démarches entreprises ont permis d'augmenter le prix moyen d'un repas facturé aux parents de Fr. 9.62 à Fr. 12.51. Ceci correspond à une amélioration des revenus avoisinant les Fr. 55'000.- (env. 19'300 repas prévus).

Malgré cette augmentation, il n'a été constaté qu'un nombre anecdotique de réclamations de la part des parents, ceci tant au service des finances qu'à la direction des écoles.

Etablissement des factures

Lors de la mise en place de cette nouvelle procédure, le service des finances en a également profité pour revoir le processus de facturation aux parents.

Précédemment, des listes établies par la direction des écoles étaient transmises, via courrier interne, au service des finances qui se chargeait ensuite d'insérer manuellement l'ensemble des données dans Citizen afin d'effectuer la facturation aux parents.

Afin d'assurer une meilleure confidentialité, ainsi que de diminuer le risque d'erreurs

humaines, un nouveau processus a été mis en place.

Désormais, des listings informatiques sont transmis par e-mail au service des finances. Celui-ci se charge ensuite de les interfacier de manière automatique dans le système.

En conclusion, la révision de l'ensemble du processus en relation avec les repas pris au réfectoire aura permis les améliorations suivantes :

- Lissage des tarifs (fin des effets de seuil).
- Contrôle systématique des revenus (égalité de traitement).
- Rentabilisation de l'activité (+ Fr. 55'000.-).
- Respect de la contribution-cible fixée par la Municipalité.
- Respect de la confidentialité.
- Diminution des risques d'erreur de saisie.
- Gain de temps lors de la saisie des factures.

L'entreprise Croq'midi livre les repas pour nos trois réfectoires, ainsi que pour le nouveau réfectoire du CSCE et l'APEMS. Ce prestataire répond à nos besoins avec quelques ajustements réguliers à faire quant au choix des menus. Le contrat a donc été reconduit pour l'année scolaire 2012-2013.

Désormais, à fin 2012, nous pouvons compter sur quatre réfectoires opérationnels :

Réfectoire du CSCE

Accueille entre 12 et 15 enfants par jour.
Encadrement : 2 adultes.



Réfectoire du Pontet

Accueille entre 30 et 36 enfants par jour.
Encadrement : 3 adultes.



Réfectoire de la Coquerellaz

Accueille entre 55 et 75 enfants par jour.
Encadrement : 5 à 6 adultes selon l'effectif du jour.



Réfectoire du Crosset

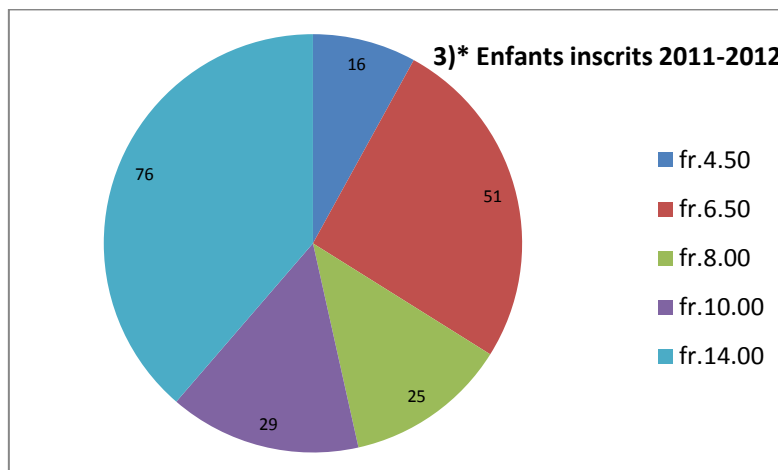
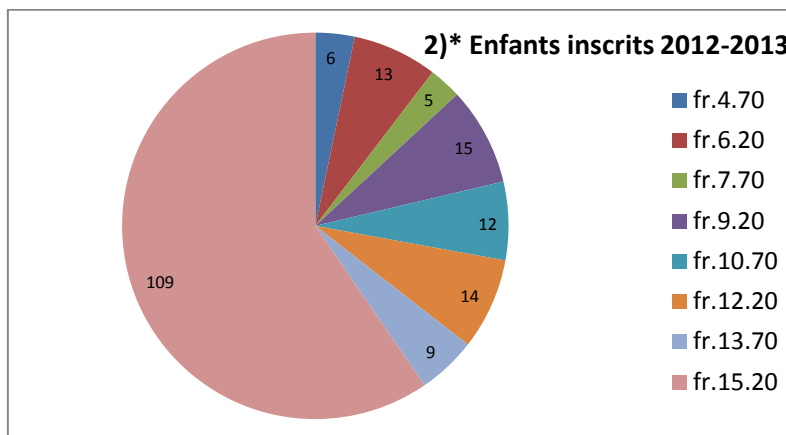
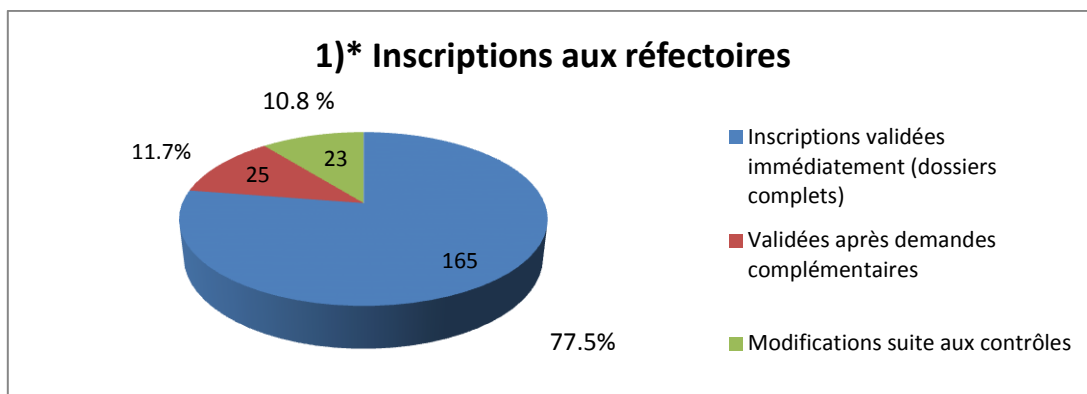
Accueille entre 18 et 24 enfants par jour.
Encadrement : 2 adultes.



Formation professionnelle

La formation d'analyse des pratiques dispensée dans l'objectif de consolider les connaissances éducatives de notre personnel des réfectoires a été maintenue en 2012.

Nous tenons à adresser nos vifs remerciements à nos Autorités pour l'effort consenti à l'accueil de midi pour nos écoliers, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de nos réfectoires pour toute leur créativité, dévouement et motivation.



DEVOIRS SURVEILLÉS – ÉTUDES SURVEILLÉES

Trois jours par semaine (lundi, mardi et jeudi), des séances de devoirs surveillés sont organisées pour les élèves des degrés 1 à 4 ne disposant pas d'un encadrement familial suffisant. Les parents ont la possibilité d'y inscrire leur enfant pour une heure ou une heure et demie. Une participation financière symbolique leur est demandée, la commune assumant la plus grande partie des frais.

Au secondaire, des études surveillées sont proposées pour les élèves du cycle de transition (CYT) et des degrés 7 à 9 en voie secondaire à options (VSO) du mois d'octobre au mois de mai. Cette prestation est gratuite pour les parents et entièrement prise en charge financièrement par la commune.

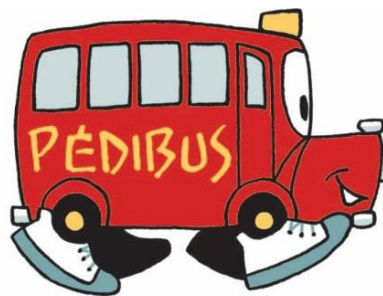
♦ ♦ ♦ ♦

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le bus scolaire, conduit par M. Gérald Christen, transporte 4 fois par jour les élèves de la classe de développement primaire de leur domicile au collège de la Coquerellaz, ainsi qu'une dizaine d'élèves du cycle initial du collège d'Epenex également au collège de la Coquerellaz, ceci en raison d'équilibrage des effectifs. Il assure en outre une multitude de déplacements entre les différents bâtiments scolaires, qu'il s'agisse de classes complètes (cours de rythmique et de natation, visites médicales, contrôles dentaires, etc.) ou de petits groupes et même parfois d'élèves isolés (français intensif, rendez-vous au service psychopédagogique, etc.). Le bus scolaire est également utilisé pour le transport des fournitures scolaires du Pontet vers les différents collèges périphériques primaires.

♦ ♦ ♦ ♦

PÉDIBUS



Coordinatrice – Responsable

- Mme Nathalie Eskander.

La ligne du Croset a été maintenue à la rentrée d'août.

Malgré les efforts consentis à la promotion de nouvelles lignes, ceux-ci n'ont pas donné les résultats escomptés. En effet, le concept du pédibus, basé sur l'entraide et le bénévolat, n'est pas toujours compatible avec l'emploi du temps des parents.

Le service administratif de la direction des écoles reste cependant à disposition pour encourager toute initiative nouvelle qui viendrait à sa connaissance.

Effectif au 31 décembre 2012

Ligne jaune Croset depuis le 27 août 2012

Conducteurs-trices : 3 personnes
Enfants : 4

Activités réalisées en 2012

25 janvier

Participation à la séance d'information aux parents des futurs élèves CIN (cycle initial).

Avril

Animation pour fêtes de Pâques.

Juin

Création de t-shirts pour les enfants de la ligne Pédibus du Croset.

24 et 25 mars

Week-end des bénévoles à Morgins au chalet des Alouettes.

29 août

Séance au réfectoire du CSCE avec les parents pour la mise en route d'une ligne existante ou nouvelle.

Septembre

Distribution des flyers « Journée internationale à pied à l'école ».

Papillon

Recto



Verso



◆ ◆ ◆ ◆

PATROUILLEURS SCOLAIRES

Les patrouilleurs scolaires dépendent du service administratif des écoles depuis la création de PolOuest en 2008. Ils sont au nombre de 8 en 2012 pour notre commune, dont 2 pour le collège de la Coque-rellaz, 4 pour le collège du Croset et 2 pour celui d'Epenex.

Les horaires de présence sont le matin de 7 h 50 à 8 h 20 et de 11 h 45 à 12 h 15. L'après-midi de 13 h 15 à 13 h 45 et de 15 h 15 à 15 h 45 pour chaque collège, sauf le mercredi après-midi. L'horaire complet d'un patrouilleur est donc d'une dizaine d'heures hebdomadaires. Certains postes sont assumés par deux personnes qui se répartissent les heures de présence.

Avant de pouvoir exercer leur tâche de manière officielle, chaque patrouilleur reçoit une formation sur son lieu de travail par M. Arcangelo Papotto, appointé, spécialiste « Prévention & Partenariats » de PolOuest. La commune fournit les vêtements et la palette nécessaires à leur activité.

Nous tenons à leur adresser nos vifs remerciements pour leur travail précieux et important pour la sécurité des enfants, qu'ils effectuent tout au long de l'année qu'il vente ou qu'il neige !



◆ ◆ ◆ ◆

Rapport de la direction des écoles

(à titre d'information)

Introduction

Suite à la mise en place, en août 2008, du projet « Communication » au sein de notre établissement, il me paraît opportun aujourd'hui de dresser un bilan de cette expérience, qui englobe toute une série de démarches entreprises à différents niveaux.

Nous avons ainsi progressivement développé les séances hebdomadaires ou à quinzaine de « communication » dans les classes des degrés -2 à +4. Plusieurs spécialistes de l'analyse transactionnelle œuvrent donc de manière régulière auprès de nos plus jeunes élèves en leur donnant la parole pour s'exprimer sur des sujets qui touchent au savoir-être. Cela permet de dédramatiser et de canaliser pour autant que faire se peut certains ressentis exprimés lors de ces séances.

Parallèlement, les 64 classes que compte notre école organisent toutes de manière régulière des « conseils de classe », ce qui permet, d'une part, aux élèves de s'exprimer sur la vie de la classe ou du collègue et, d'autre part, d'anticiper et de maîtriser les éventuels conflits qui pourraient naître entre enfants. Un ou deux délégués de classe sont démocratiquement élus pour représenter leurs camarades au sein des conseils de bâtiments qui se réunissent deux à trois fois par année. Ils y discutent de la vie en commun, des règles spécifiques à chaque collège et émettent des propositions à l'attention du conseil de direction. C'est en quelque sorte un apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté, totalement en adéquation avec les objectifs du nouveau plan d'études romand (PER), introduit à la rentrée d'août 2012.

Aussi bien au primaire qu'au secondaire, deux médiateurs et médiatrices fonctionnent pour écouter et venir en aide aux élèves ou aux parents, voire même parfois aux enseignants qui le souhaitent. L'emploi du temps cumulé de ces personnes dûment formées représente pratiquement un demi-poste d'enseignement.

Au secteur secondaire, nous avons créé un « Espace ressource », sorte de soupape de sécurité pour les élèves « difficiles », qui leur permet de trouver un lieu d'écoute et d'échanges et de réfléchir également sur leurs actes et la manière dont ils se comportent.

Les enseignant-e-s ont tout loisir de contacter un des référents de l'« Espace parole », une structure mise en place pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés avec des élèves, des collègues ou la direction, ou tout simplement qui traversent une période professionnelle délicate.

Après 5 ans, nous voyons enfin les fruits de notre travail et plusieurs indicateurs nous montrent que la démarche entreprise n'était pas vaine : des élèves qui s'expriment, qui se concertent, qui réfléchissent et proposent des idées d'amélioration de nos règles de vie, qui organisent des activités, ou encore qui n'hésitent plus à fustiger certains camarades au comportement inadéquat, en une phrase : **des élèves qui deviennent progressivement des citoyens**. En corollaire, beaucoup de personnes se plaisent à relever une très nette amélioration de l'ambiance générale dans les cours, les préaux et les bâtiments. Nous avons du reste enregistré une baisse impressionnante des sanctions, surtout des sanctions graves telles que, par exemple, l'exclusion temporaire de un ou plusieurs jours.

Forts de ces constats, nous avons ainsi la ferme intention de poursuivre notre démarche afin que les écoles d'Ecublens restent un lieu d'apprentissage où il fait bon vivre...

Serge Lugon, directeur

AUTORITÉS SCOLAIRES

Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement est constitué comme suit (législature 2011-2016) :

Secteur « Autorités »

- *Présidente* :
Mme Pascale Manzini
Conseillère municipale

- Vice-Présidente :
Mme Catherine Gauchoux
Conseillère communale
- M. Jean-Luc Roggo
Conseiller communal
- M. Jorge Ibarrola
Conseiller communal.

Secteur « Écoles »

- M. Serge Lugon, directeur
- Mme Isabelle Costa Rubin,
doyenne primaire
- Mme Marie-Claire Bergeron,
enseignante primaire
- M. Romain Bérard,
enseignant secondaire.

Secteur « Parents »

- Mme Clémentine Hubleur
- Mme Maïté Perez Chevallaz
- Mme Karine Vernez Thomas
- Mme Barbara Schlittler.

Secteur « Sociétés civiles »

- M. Giuseppe Biancaniello,
centre de jeunes
- M. Aïtor Ibarrola,
commission d'intégration et d'échange
suisse-étrangers
- M. Vincent Guyaz, pasteur
- Mme Natacha Allenbach,
association des parents d'élèves – APE.

Secrétaire

- Mme Sylvette Menétrey.

Le conseil d'établissement a siégé à 3 reprises, soit les :

15 février, 31 mai et 7 novembre 2012.

Sujets abordés :

- Retour des groupes de travail :
 - Fêtes de fin d'année
 - Mobilité et sécurité sur le chemin de l'école
 - Salles d'étude.
- Accueil parascolaire pour la rentrée d'août 2012.
- Promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire (PSPS).

- Interpellation d'un Conseiller communal à propos de la mesure d'interdire les trottinettes dans les enceintes scolaires.
- Interpellation de M. Jorge Ibarrola, Conseiller communal à propos des effectifs des classes.

DIVERS

Camps de ski et de sport

6 camps de ski ont été organisés, dont 5 dans le chalet des Alouettes à Morgins et 1 autre à Plan Sépey. En tout, 224 élèves y ont participé.

La 30^e édition de la traversée du Jura, réservée aux classes de 8^e VSB/VSG/VSO, s'est déroulée du 3 au 7 septembre 2012 dans de bonnes conditions. Comme à l'accoutumée, cette semaine de marche a été une totale réussite.

École à la montagne

Des classes des degrés CIN à CYT5 ont bénéficié d'un séjour à la montagne dans le chalet des Alouettes à Morgins.

Prévention routière

Les élèves du cycle initial et du premier cycle primaire ont suivi des cours de prévention routière dispensés par la Police de l'Ouest lausannois.

Cours de français intensif

Les élèves arrivant dans nos classes de l'établissement primaire et ne parlant pas le français ont la possibilité de suivre des cours mis en place durant toute l'année scolaire selon un nombre d'heures adapté aux besoins de chaque élève. Ces cours sont dispensés par Mme Roxane Delmonico au collège d'Epenex pour le CYP, ainsi que par Mme Sara Guignet au collège du Croset. Mes Line Meystre, Antoinette Lecoultre, Catherine Denham et Madeleine Roulet se déplacent dans les collèges pour sensibiliser les plus jeunes élèves allophones du CIN au français.

Dans l'établissement secondaire, il existe un groupe d'accueil sous la responsabilité de Mme Léa Ferreira Granchamp. Selon un horaire personnalisé, établi d'entente

avec le maître de classe, les enfants non francophones se retrouvent ensemble pour l'apprentissage de notre langue. Ils regagnent leur classe respective le reste du temps.

Animations, spectacles et manifestations

Parmi les nombreuses activités organisées cette année, les élèves de notre établissement ont notamment pu participer ou assister aux manifestations et spectacles suivants :

- Opération « Pommes à la récréation » pour les élèves des degrés -2 à +9.
- Cours d'éducation sexuelle pour les classes CYP2/4, CYT6, 8VSB, 8VSG et 8VSO.
- Animation de l'Association romande pour la prévention de la violence « Pa-touch » pour les classes du CYP2.
- Prévention de la délinquance juvénile pour les classes du CYT6.
- Prévention des dépendances pour les classes des degrés 5 à 7 et DES/1.
- Tournoi « balle brûlée » pour les classes CYP1/2.
- Tournoi en plein air pour les classes du CYT et DES/1.
- Rencontre avec l'auteur Xavier-Laurent Petit pour les classes 7VSG, 8VSB/1 et 9VSB.
- Match maîtres-élèves « Uni hockey » avec les classes de 9^e et DES/2.
- Spectacle « Soleil d'Afrique » pour les classes du CYP2, CYT, DEP et DES/1.
- Animation PICO « L'eau et moi » pour les élèves de 2^e année enfantine.
- Animation du groupe de prévention des accidents par morsures (PAM) pour trois classes du CYP1/1 et une classe du CYP1/2.
- Journée de l'extravagance pour les degrés 5 à 9.
- Tournoi de ballon par-dessus la corde pour les classes du CYT5 et DES/1.
- Tournoi de volley-ball pour les classes du CYT6.
- Passage du pasteur dans les classes du CYT6.
- Journée sportive primaire.
- Marche pour les élèves de 7^e année.

- Spectacles de la semaine artistique « Ecublens fête la musique » avec la participation du groupe théâtre, de chant en mouvement et des deux chœurs des écoles.
- Cross scolaire.
- Joutes sportives secondaires.
- Promotions à l'Espace Nicollier, avec la participation de Jakob Hlasek, tennismen et Kacey Mottet-Klein, acteur.
- Animation « Radiobus » pour certaines classes du secteur secondaire.
- Spectacle au Petit Théâtre « Oust » pour les élèves du CIN2 et du CYP1/1.
- Cours de prévention routière pour les classes CIN à CYP1 (PoOuest).
- Visites dentaires pour les élèves des degrés -1 à +9.
- Salon des métiers et de la formation pour les classes des degrés 8-9 VSO/VSG.
- Journée du lait à la récré pour les élèves du collège du Crosset.
- Journée « Futur en tous genres 2011 » (anciennement JOM) pour les classes des degrés 5 à 7.
- Spectacle de Karim Slama pour les élèves des degrés 7 à 9 et des DES/2.
- Journée cantonale de natation pour les élèves de 5^e et 6^e année.
- Tournoi sportif de Noël pour les classes de 8^e, 9^e et DES.
- Chantée de fin d'année animée par les chœurs primaire et secondaire.

FOURNITURES SCOLAIRES

Inventaire de l'économat :

• Stock fin 2011 :	162'133.05
• Stock fin 2012 :	130'530.25
• Diminution du stock :	31'602.80

La diminution du stock est due à un grand nombre de matériel qui a été retiré des rayons en raison d'Harmos, et à un souhait de diminuer les stocks trop importants.

Comparaison des trois dernières années :

	2010	2011	2012
Factures	205'511.65	219'991.25	196'032.90
Pondération stock	- 6'375.35	- 25'042.05	31'602.80
Charge nette	199'136.30	194'949.20	227'635.70
Nombre élèves	1'238	1'225	1'238
Prix revient par élève	160.85	159.14	183.87

Catherine de Jesus,
dépositaire des fournitures scolaires

RAPPORTS DE LA DIRECTION

Rapport de la doyenne primaire

La rentrée 2012 a marqué le début d'un grand virage dans l'école vaudoise : l'entrée en vigueur du nouveau plan d'études romand (PER). Cette « bible » des enseignants, sans être révolutionnaire, apporte son lot de nouveautés et de changements.

Le PER est arrivé accompagné d'une série de nouveaux moyens d'enseignement qui vont permettre d'acquiescer pour chaque élève les objectifs de fin de cycle. Le CIN bénéficie maintenant de la méthode « Dire, écrire, lire », premier moyen de français officiel destiné aux élèves des classes enfantines. Nous pouvons nous en réjouir, car il permettra à tous les enfants de ce début de cycle de bénéficier d'une base commune et ainsi d'être préparés de manière équitable à l'entrée au primaire. Une fois arrivés au CYP1/1, les élèves bénéficieront également d'un nouveau moyen d'enseignement du français « Que d'histoires ! » commun à tous et destiné essentiellement à l'apprentissage de la lecture, objectif prioritaire de la fin du premier cycle primaire.

Chaque élève de chaque cycle a maintenant la chance de suivre un enseignement avec du matériel commun, par conséquent les mêmes objectifs sont travaillés dans chaque classe, avec, bien sûr, des nuances suivant le niveau des enfants. Les attentes fondamentales du PER peuvent ainsi être atteintes pour chaque élève dans chaque classe de manière équitable.

Cette année sera marquée dans notre établissement par une prise en considération officielle des besoins des élèves « DYS ». Un groupe de travail (GTdYS), composé d'enseignants primaires et secondaires, de l'infirmier scolaire, ainsi que de logopédistes, a réfléchi à la réalisation d'un document destiné à tous les enseignants. Des mesures vont ainsi être proposées pour chacun des élèves souffrant de ce type de trouble, ce qui devrait leur permettre de ne pas être en échec à cause de leur handicap.

Pour les enseignants, les conséquences sont évidemment un enseignement différencié et adapté aux besoins et au niveau de chacun.

Notre population scolaire n'est plus (mais l'a-t-elle déjà été ?) homogène... Dans chaque classe se trouve une multitude de types d'élèves : les hyperactifs avec ou sans déficit de l'attention, les allophones, les HP, les dyslexiques-dysorthographiques, les dyscalculiques, les dyspraxiques, les dysphasiques, les élèves souffrant de maladie chronique (diabétiques, épileptiques, etc.), les élèves souffrant de troubles du comportement, sans parler des élèves qui vivent dans un contexte familial parfois complexe ; la liste n'est pas exhaustive... Les enseignants doivent donc concevoir leur enseignement en tenant compte de cette diversité, ce qui n'est pas chose aisée, mais représente un défi passionnant, car chaque élève possède au moins une richesse !

Pour réaliser ce type de défi, il faudra de plus en plus travailler en équipe, avec les collègues, les personnes-ressources (PRA, médiateurs, maîtresses de communication, infirmier) et les PPLS, ces spécialistes dont nous saluons cette année la venue de deux nouveaux psychologues avec une nouvelle cheffe d'équipe. Ces professionnels sont indispensables pour répondre aux besoins d'un grand nombre d'élèves et peuvent être un soutien important pour les enseignants. La direction doit être également à l'écoute de chacun et mettre tout en place pour faciliter le travail, dans la mesure de ses moyens ...

La rentrée 2013 annonce un deuxième virage pour notre école, la mise en application de l'accord HarmoS : l'école enfan-

tine obligatoire, la primarisation des 5^{es} et 6^{es} actuelles, l'uniformisation des moyens d'enseignement. Ainsi, notre petit pays aura enfin une structure scolaire commune dans chaque canton romand.

La nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) entrera également en vigueur, une loi voulue par le peuple. Elle annonce des changements judicieux comme, par exemple, la suppression de la VSO, si décrite. Mais le nouveau système des deux voies avec des niveaux recevra-t-il les moyens financiers nécessaires et obligatoires pour que sa mise en œuvre se fasse dans de bonnes conditions et sans porter préjudice aux autres besoins de l'école ?

L'avenir nous le dira, mais nous l'espérons sincèrement. L'école a besoin de moyens financiers pour relever les défis qui l'attendent. Elle dispose des forces humaines, des enseignants compétents et motivés, mais cela suffira-t-il ?

Isabelle Costa-Rubin, doyenne primaire

RAPPORTS DES DOYEN(NE)S SECONDAIRES

Doyenne secondaire CYT/VSB et répondante de la formation continue en établissement et doyen secondaire VSG/VSO

Une fois n'est pas coutume, nous rédigeons le rapport annuel à deux plumes afin d'exprimer le partage et la collaboration que nous vivons au quotidien dans notre tâche de doyenne et doyen pédagogiques, respectivement pour le CYT et les VSB, et pour les VSG et VSO.

Un partage de bureau, tout d'abord, qui nous permet d'être au courant des situations que chacun traite. Un suivi des élèves, lors du passage du CYT en 7^e, puis en 8^e et 9^e années, est ainsi assuré. En fonction des élèves que nous recevons ou dont nous parlons, cette proximité favorise également l'échange d'avis et de conseils, ce qui est précieux vu que notre travail porte sur « de l'humain » et demande des réflexions adaptées aux différentes situations pour lesquelles il est fait appel à nous.

Nous avons donc de nombreuses tâches pédagogiques similaires, telles que les en-

tretiens avec les élèves et leurs parents, la gestion de certains conflits, la bonne application du cadre général de l'évaluation, l'accueil et le suivi des nouveaux enseignants, pour ne citer que celles-ci.

Ensemble, nous organisons également la journée durant laquelle tous les conseils de classe du 1^{er} semestre ont lieu. C'est une nécessité d'être deux pour s'atteler à cette tâche organisationnelle.

D'autres tâches, par contre, sont mises en commun et traitées par l'un d'entre nous, quelles que soient les voies concernées, pour davantage d'efficacité. Mme Studer s'occupe de la gestion des ECR, tandis que M. Châtelain est le responsable des examens de certificat.

Notre collaboration nous est chère, tout comme celle avec nos collègues du conseil de direction et avec les secrétaires. Nous profitons d'ailleurs de l'occasion pour toutes et tous les remercier pour leur travail de qualité.

*Laurence Studer, doyenne secondaire
Thierry Châtelain, doyen secondaire*

Doyen en charge de la pédagogie compensatoire

Que dire après une année de plus en tant que doyen de la « pédagogie compensatoire » de notre établissement ?

Qu'il est agréable de travailler avec les membres du personnel du secrétariat au sourire retrouvé !

Qu'il est ardu d'introduire de nouvelles pratiques, surtout dans le domaine de l'évaluation (notes pour l'école obligatoire) !

Qu'il est déprimant de constater les dérives de certains élèves dans leur comportement scolaire !

Qu'il est difficile d'aimer. Mais depuis long de temps je sais, que sans peine il n'est point d'aimer !

Qu'il est enrichissant de se former à de nouvelles pratiques !

Qu'il est frustrant de manquer de temps pour approfondir certaines problématiques !

Qu'il est gratifiant de collaborer avec des professionnels qui partagent nos valeurs !

Qu'il est laborieux de tenir compte d'autres manières de fonctionner, d'autres cultures !

Qu'il est malaisé de s'arrêter en cours d'année scolaire et de regarder dans le rétroviseur pour faire un bilan de son action !

Qu'il est motivant de relancer l'équipe pluridisciplinaire !

Qu'il est rafraîchissant de travailler avec des nouveaux collègues !

Qu'il est réjouissant de constater que la mise en place d'un « espace ressource » pour la gestion des élèves en difficultés porte ses fruits !

Qu'il est ...

Qu'il est temps que je m'arrête et que je conclue en remerciant tout particulièrement les membres du conseil de direction avec qui, sans être toujours d'accord, nous essayons de faire preuve de pragmatisme dans notre action.

Hugues de Montmollin, doyen

Doyen secondaire, responsable des spectacles et activités scolaires extra-muros

Pendant cette année, j'ai accompli un travail varié et j'ai pu optimiser mon rendement en utilisant les moyens mis à disposition.

Dans la partie « gestion de l'établissement », je me suis occupé :

- De la confection des horaires des classes et des enseignants de l'établissement.
- De l'amélioration de l'exploitation du logiciel EDT.
- De la réflexion sur les inconnues de la mise en place de la LEO.
- Des modifications d'horaires pour l'établissement et des remplacements de dernière minute pour le secondaire.

- De la planification et de la gestion des heures d'arrêt, de l'organisation des surveillances de récréation et des nettoyages des préaux.

Dans la partie « prévention, santé et professionnel » :

- De la planification d'activités extrascolaires (JOM, salon des métiers et de la formation, stages avec M. Châtelain).
- De l'organisation des activités de prévention : gendarmerie, dépendances, etc., en collaboration avec mes collègues et Mme Sylvette Menétrey.
- De la planification, avec M. Alain Bugnon, infirmier, des vaccinations.

Dans la partie « sportive » :

- De la planification des camps de ski : 6 semaines pour 12 classes du CYT6, DES/1 et 7VS.
- De la planification des après-midi sportifs pour les classes du secondaire avec les déplacements à la patinoire de Malley.
- De la planification des joutes sportives pour les secondaires et du Cross de l'établissement.
- De la planification des journées sportives des différents degrés :
 - Pour le primaire, les degrés CYP1/2 et CYP2 et DEP ont pu profiter d'une journée de tournoi.
 - Les CYT5 et CYT6 ont eu leur tournoi de volley en plein air.
 - Les 7^{es} ont eu, pour la première fois, une journée de marche en préparation de la « traversée du Jura ».
 - Les degrés 8 et 9 ont eu droit au traditionnel tournoi de Noël.
- De l'organisation de la 30^e « traversée du Jura ».

Dans la partie « artistique et culturelle » :

- Organisation des spectacles scolaires tels que la chantée de fin d'année, la semaine artistique « Ecublens fête la musique » avec la participation du groupe théâtre, de chant en mouvement et des deux chœurs des écoles.
- Avec la commission culturelle, la venue d'un groupe de percussions africaines (pour les classes CYP2 et CYT), de Karim

Slama (pour les classes de 7 à 9^e), le déplacement au petit théâtre (pour les classes CIN et CYP1).

Je profite pour remercier mes collègues du conseil de direction avec qui je collabore étroitement avec une interaction très profitable.

Un grand merci aussi aux secrétaires qui fournissent toujours une montagne de travail et qui ont toujours un sourire (même dans le stress) pour nous seconder.

Paolo Pedrucci, doyen

RAPPORT DU DIRECTEUR

Corps enseignant

D'importants changements sont intervenus au sein du corps enseignant cette année. Cinq personnes ont fait valoir leur droit à la retraite et huit autres ont été transférées selon leur souhait dans un autre établissement.

De ce fait, ce ne sont pas moins de 11 personnes qui ont été engagées, certaines provenant d'un autre établissement et d'autres étant issues de la HEPL, voire même encore en formation pour deux d'entre-elles.

L'effectif du corps enseignant se situe toujours entre 120 et 125 personnes, mais se renouvelle progressivement année après année.

L'équipe « Santé ! » fonctionne toujours avec bonheur et a proposé deux activités cette année à leurs collègues :

- Un « top chef » scolaire, dont l'ultime manche a été jugée par le conseil de direction, qui nous a permis de découvrir des talents culinaires cachés au sein de notre corps enseignant.
- Un remake 2012 du marathon de Lausanne (1/4 et 1/2 distance), nettement moins fréquenté que l'an dernier et disputé par un « temps de chien »...

Ce genre de démarche permet aux enseignants de découvrir des collègues sous un autre jour et contribue ainsi à maintenir

l'excellente ambiance qui règne à Ecu-blens.

Par contre, l'introduction de la nouvelle loi scolaire de l'enseignement obligatoire (LEO) en août 2013 ne va pas sans inquiéter un certain nombre d'enseignants qui ne pourront plus forcément intervenir dans les degrés ou les voies qui étaient les leurs jusqu'à ce jour. La mise en conformité du périmètre d'intervention des maîtres en fonction de leurs titres doit être réalisée d'ici à 2018, ce qui nous laisse tout de même un peu de temps pour opérer les changements nécessaires.

Secteur pédagogique

Parmi les dossiers les plus importants qui nous ont occupés cette année, nous pouvons relever :

- L'introduction effective du nouveau plan d'études romand (PER) en août dernier.
- La mise en place des nouvelles procédures d'orientation à la fin du cycle de transition. Les élèves ayant commencé le CYT6 en août seront orientés uniquement sur la base de leurs résultats (moyennes des notes par discipline) en juin prochain.
- La poursuite de l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement dans bon nombre de disciplines, notamment en sciences.
- La préparation de l'introduction simultanée d'Harmos (harmonisation du système scolaire au niveau suisse) et de la LEO prévue en août 2013.
- L'informatisation des notes (NEO) via Internet, notes qui sont maintenant introduites directement par les maîtres et non plus par les secrétaires.
- La poursuite de la mise en place des conseils de coopération dans toutes les classes de l'établissement et des conseils de bâtiments dans l'ensemble des collèges.
- Et bien entendu, la gestion au quotidien des 64 classes et des 1'233 élèves que compte notre établissement.

Secteur administratif

Deux secrétaires nous ont quittés l'été dernier : Mme Jannick Stefffen, qui a rejoint le gymnase « Provence » à Lausanne et Mme Yasmin Cluvigi, qui s'est expatriée pour quelques mois à l'autre bout de la terre au pays des kangourous...

Pour les remplacer, nous avons engagé Mme Elodie Cavin à 100 % et Mme Nancy Gaudin à 70 %. Après quelques mois, nous sommes vraiment très satisfaits de leur travail et du rayon de soleil quotidien qu'elles apportent à notre secrétariat.

Par contre, nous devons déplorer le départ de Mme Asmae Taboda, qui a interrompu son apprentissage après un peu moins d'une année. Nous n'avons pas réengagé d'apprenti(e) en 2012, estimant qu'il fallait laisser à nos deux secrétaires le temps de se mettre au courant avant de pouvoir former une nouvelle personne. Ce sera chose faite en 2013 !

L'imbrication qui existe entre le secteur administratif communal et notre personnel de secrétariat cantonal donne toujours entière satisfaction. Cette collaboration reste unique dans le Canton et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Direction

Chaque semaine, le conseil de direction se réunit pour traiter de l'entier des sujets qui méritent information, réflexion, concertation, voire très souvent décision. Nous passons prioritairement en revue les cas d'élèves qui nous préoccupent et débattons de certaines grandes thématiques d'actualités touchant notamment au personnel, aux bâtiments, à l'administration et, bien entendu à la pédagogie.

Ce moment hebdomadaire de partage ne remplace en rien les contacts quotidiens que nous entretenons entre les doyennes et doyens, la cheffe de service et le directeur.

Perspectives d'avenir

Plusieurs dossiers importants vont nous occuper en 2013 :

- L'introduction de l'harmonisation du système scolaire suisse (Harmos) à la rentrée prochaine.

- La mise en place de la nouvelle loi scolaire (LEO) et de son règlement d'application.
- L'application du nouveau cadre général de l'évaluation.
- La prise en compte des élèves souffrant de certains troubles (élèves hyperactifs, dyslexiques, dysorthographiques, dysphasiques, dyspraxiques, à haut potentiel,...).
- L'intégration des élèves présentant un handicap (traits d'autisme, handicap moteur, handicap physique,...).
- L'élaboration d'un rapport à la Municipalité sur les constructions scolaires futures à réaliser d'ici à 2030.
- L'étude du dédoublement de notre établissement, dont l'effectif pourrait dépasser les 1'500 élèves d'ici à 2020.

Remerciements

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier très sincèrement celles et ceux qui collaborent de près ou de loin à la bonne marche de notre établissement, et tout particulièrement :

- Les membres du corps enseignant et du conseil de direction.
- Le personnel du secrétariat, du service administratif et de la bibliothèque, ainsi que le chauffeur du bus scolaire.
- Les différents services parascolaires, à savoir les services psychopédagogique, médical, dentaire et d'orientation professionnelle.
- Le personnel du service des bâtiments.
- Les membres des autres services communaux et mes collègues chefs de service.
- Les cadres et collaborateurs du département de la formation, de la jeunesse et de la culture.
- Mes collègues de la Conférence régionale Nord-Ouest lausannoise (CRENOL).
- Les membres de la Municipalité et du Conseil communal.
- Les membres du conseil d'établissement.

Serge Lugon, directeur

ÉLÈVES

Effectifs (au 31 décembre 2012)

Primaire	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
CIN 1 ^{ère} année	117	0	0	1	0	0	2	120
CIN 2 ^e année	103	0	0	0	0	0	2	105
CYP1/1	104	0	1	1	0	0	0	106
CYP1/2	129	0	0	2	0	1	1	133
CYP2/3	99	0	0	0	0	0	1	100
CYP2/4	103	0	0	1	0	0	2	106
DEP	8	0	0	0	0	0	0	8
Total	663	0	1	5	0	1	8	678

Secondaire	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
CYT5	93	0	0	0	0	0	0	93
CYT6	103	0	0	0	0	0	1	104
7VSB	40	0	0	0	0	0	0	40
7VSG	36	0	0	2	0	0	0	38
7VSO	37	0	0	0	0	1	0	38
8VSB	39	0	0	0	0	0	0	39
8VSG	24	0	0	0	0	0	0	24
8VSO	36	0	0	0	0	0	0	36
9VSB	40	0	0	1	0	0	0	41
9VSG	28	0	0	0	0	0	0	28
9VSO	48	0	0	1	1	0	0	50
DES	24	0	0	0	0	0	0	24
Total	548	0	0	4	1	1	1	555

Total général	Établissement primaire	678	élèves
	Établissement secondaire	555	élèves
		1233	élèves

Récapitulatif par genres de classes

Primaire	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
Cycle initial (CIN)	220	0	0	1	0	0	4	225
Cycles primaires (CYP)	435	0	1	4	0	1	4	445
Développement (DEP)	8	0	0	0	0	0	0	8
Total	663	0	1	5	0	1	8	678

Secondaire

Cycle de transition (CYT)

Voie secondaire
baccalauréat (VSB)Voie secondaire
générale (VSG)Voie secondaire
à options (VSO)Classes de
développement (DES)**Total**

	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
Cycle de transition (CYT)	196	0	0	0	0	0	1	197
Voie secondaire baccalauréat (VSB)	119	0	0	1	0	0	0	120
Voie secondaire générale (VSG)	88	0	0	2	0	0	0	90
Voie secondaire à options (VSO)	121	0	0	1	1	1	0	124
Classes de développement (DES)	24	0	0	0	0	0	0	24
Total	548	0	0	4	1	1	1	555

Récapitulatif par communes

	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
Primaire	663	0	1	5	0	1	8	678
Secondaire	548	0	0	4	1	1	1	555
Total	1211	0	1	9	1	2	9	1233

Effectifs moyens

Degré	Nombre élèves	Nombre classes	Moyenne	Plus grands effectifs	Plus petits effectifs
Classes cycle initial					
CIN	225	12	18.75	1/22	1/17
Classes primaires					
CYP1 (degrés 1 et 2)	239	12	19.92	3/23	1/15
CYP2 (degrés 3 et 4)	206	10	20.60	1/24	2/19
Classes secondaires					
Cycle de transition					
5 ^e (CYT5)	93	5	18.60	3/19	2/18
6 ^e (CYT6)	104	5	20.80	4/21	1/20
Voie secondaire baccalauréat					
7VSB	40	2	20.00	---	---
8VSB	39	2	19.50	1/21	1/18
9VSB	41	2	20.50	1/21	1/20
Voie secondaire générale					
7VSG	38	2	19.00	1/20	1/18
8VSG	24	1	---	---	---
9VSG	28	1	---	---	---
Voie secondaire à options					
7VSO	38	2	19.00	---	---
8VSO	36	2	18.00	---	---
9VSO	50	3	16.66	1/18	1/15

Remarques

- 3/23 signifie 3 classes de 23 élèves.
- Les classes de développement primaires et secondaires n'entrent pas dans ces statistiques.

Classes du cycle initial (degrés -2 et -1)

On constate que, par rapport à 2011, le nombre de classes a augmenté d'une unité, avec douze élèves de plus dans ce secteur. Le nombre moyen d'élèves par classe est de 18.75, ce qui est légèrement au-dessous de la cible (19.4).

Classes des cycles primaires (degrés 1 à 4)

Le nombre d'élèves a augmenté de 16 unités par rapport à 2011, à la suite de l'ouverture d'une classe dans le premier cycle. La moyenne des effectifs est donc passée à 20.26 élèves par classe, ce qui nous amène à un très léger dépassement par rapport à la norme supérieure (20).

Classes secondaires (degrés 5 à 9)

L'effectif a diminué de 21 unités par rapport à 2011.

Au cycle de transition, on compte une classe de moins que l'an dernier. La moyenne des effectifs est de 19.7 élèves, ce qui correspond parfaitement à la norme (de 18 à 20).

En voie secondaire baccalauréat (VSB), la moyenne est de 20 élèves par classe, ce qui est très bas par rapport à la norme cantonale (24). On compte toujours deux classes par volée, soit 6 au total.

En voie secondaire générale (VSG), le nombre de classes n'a pas changé (4) et la moyenne des effectifs est passée de 25 l'an dernier à 22.5 cette année, soit un nombre qui correspond mieux à la norme (de 22 à 24).

En voie secondaire à options (VSO), nous constatons que les effectifs des classes de degrés 7 et 8 sont toujours très lourds par rapport à ce type d'élèves. En revanche, avec 16.6 de moyenne, l'effectif des classes de degré 9 se rapproche plus de la norme.

Classes de développement

Notre établissement compte 1 classe de développement primaire (DEP – 8 élèves) et 2 classes de développement secondaires (DES/1 et DES/2 – 24 élèves). Ces classes continuent à avoir toute leur raison d'être par rapport aux grandes difficultés scolaires que rencontrent certains élèves.

Orientation au CYT 6

93 élèves ont terminé leur deuxième année du cycle de transition. L'orientation a donné les résultats suivants :

- **26** élèves en VSO (30.2%)
- **28** élèves en VSG (32.6 %)
- **32** élèves en VSB (37.2 %).

Elèves libérés – prolongations de scolarité

118 élèves ont été libérés en juillet 2012. Ils se répartissent de la manière suivante :

- 9^e voie secondaire baccalauréat : **33** élèves, dont **32** ont obtenu leur certificat.
- 9^e voie secondaire générale : **40** élèves, dont **39** ont obtenu leur certificat.
- 9^e voie secondaire à options : **37** élèves, dont **30** ont obtenu leur certificat.
- 7^e voie secondaire à options : **2** élèves sans certificat (attestation).
- 8^e voie secondaire à options : **4** élèves sans certificat (attestation).
- Classes de développement : **2** élèves ont reçu une attestation de fin de scolarité.

30 prolongations de scolarité ont été accordées par la direction des écoles.

Recours

4 recours ont été déposés au DFJC. Le premier a fait l'objet d'un retrait par les parents, le deuxième a été déclaré irrecevable (avance de frais impayée par les parents). Le troisième concernait un refus de prolongation de scolarité par la conférence des maîtres et a été accepté par le département. Le quatrième avait pour objet une contestation de transfert d'un élève vers Renens. Ce recours a été quant à lui rejeté.



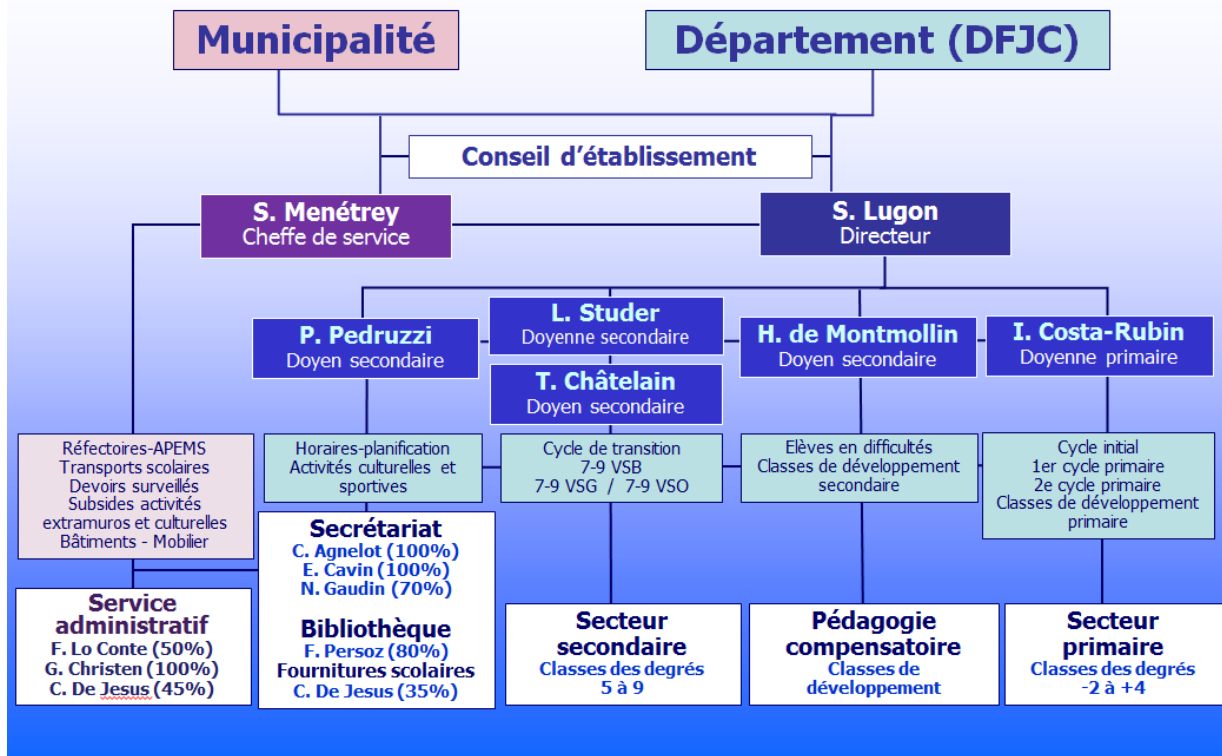
Classe de la Coquerellaz



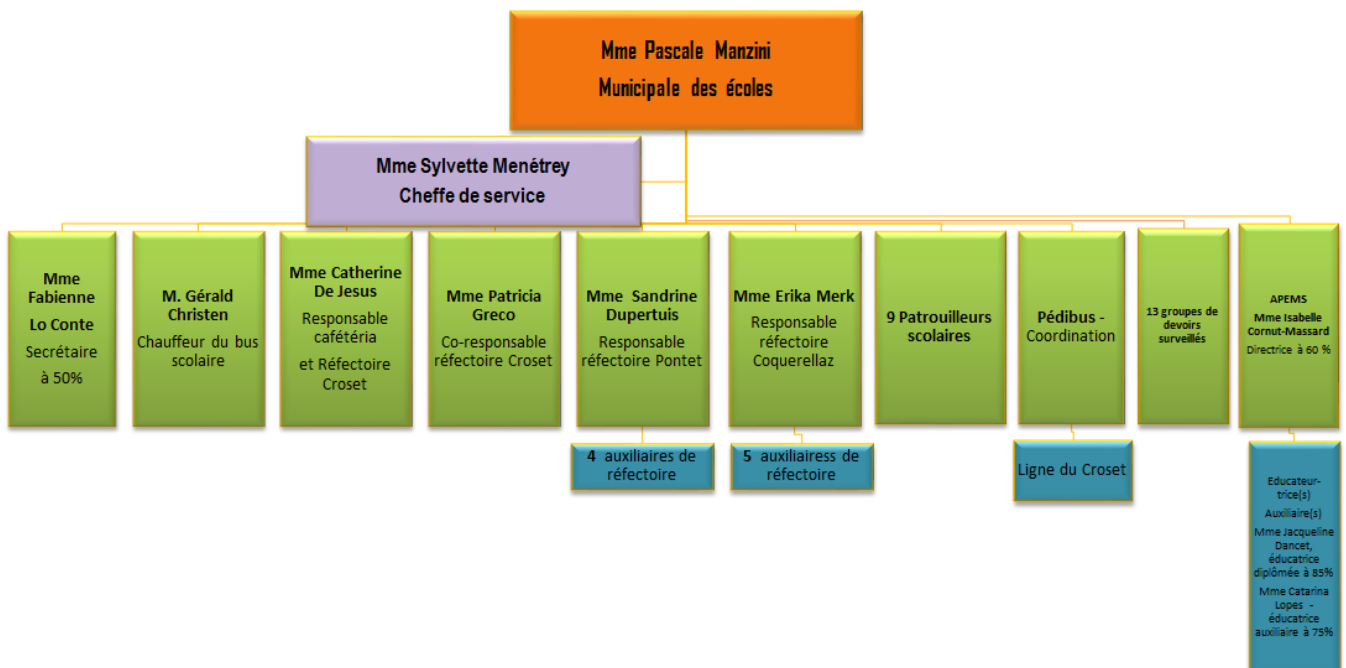
Décorations de classe



Organigramme de la direction des écoles



Organigramme Service administratif des écoles



◆ ◆ ◆ ◆ ◆